



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

## COMITÉ FINANCIER

**Cent quatre-vingt-dix-huitième session**

**Rome, 6-10 novembre 2023**

**Virements entre programmes et chapitres budgétaires  
pendant l'exercice biennal 2022-2023**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M<sup>me</sup> Beth Crawford  
Sous-Directrice générale  
Directrice du Bureau de la stratégie, du programme et du budget  
Tél.: +39 06570 52298  
Courriel: [OSP-Director@fao.org](mailto:OSP-Director@fao.org)

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

### RÉSUMÉ

- La Conférence, par sa résolution CR 8/2021, a approuvé une ouverture de crédits de 1 005,6 millions d'USD pour 2022-2023, ainsi que le Programme de travail correspondant, et a communiqué des indications concernant le contenu des propositions. Le Conseil, à sa 168<sup>e</sup> session tenue en décembre 2021, a approuvé la répartition révisée des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires dans les *Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2022-2023*.
- Le présent rapport fait le point sur la prévision d'exécution biennale du budget en regard de l'ouverture de crédits nette. Il rappelle les virements précédemment approuvés par le Comité financier, conformément aux dispositions de l'article 4, paragraphe 5, alinéa b, du Règlement financier, depuis les chapitres 5, 7, 8 et 10 vers les chapitres 1, 2, 3, 4 et 9 du budget, virements qui découlent de la mise en œuvre du Programme de travail 2022-2023, et précise que ces virements sont nécessaires.
- Le rapport donne des informations actualisées sur les dépenses effectives par chapitre budgétaire à la fin du mois d'août 2023. Les crédits ouverts pour l'exercice 2022-2023 devraient être intégralement dépensés.
- Les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 6), des dépenses d'équipement (chapitre 12) et des dépenses de sécurité (chapitre 13) seront reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation.
- L'exécution finale du budget 2022-2023, y compris les virements prévus entre chapitres budgétaires et le solde non dépensé, sera communiquée au Comité à sa session de mai 2024.

### SUITE QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note des virements prévus entre chapitres budgétaires qui découlent de l'exécution du Programme de travail. Ces prévisions sont présentées dans le *tableau 1* et vont dans le sens des virements précédemment approuvés.

### Projet d'avis

#### **Le Comité:**

- **a pris note des prévisions d'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits pour 2022-2023 et du fait que le montant définitif serait connu après la clôture des comptes de l'exercice biennal 2022-2023 et communiqué en mai 2024;**
- **a rappelé que les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 6), des dépenses d'équipement (chapitre 12) et des dépenses de sécurité (chapitre 13) seraient reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation;**
- **a pris note des virements précédemment approuvés, depuis les chapitres 5, 7, 8 et 10 vers les chapitres 1, 2, 3, 4 et 9 du budget, découlant de l'exécution du Programme de travail et du fait que ces virements demeurent nécessaires;**
- **a indiqué qu'il attendait avec intérêt de recevoir le rapport final sur l'exécution du budget 2022-2023 à sa session de mai 2024.**

## Introduction

1. La Conférence, par sa résolution CR 8/2021 adoptée à sa 42<sup>e</sup> session, a approuvé une ouverture de crédits de 1 005,6 millions d'USD pour 2022-2023, ainsi que le Programme de travail correspondant, et a communiqué des indications concernant le contenu des propositions<sup>1</sup>. Le Conseil, à sa 168<sup>e</sup> session tenue en décembre 2021, a approuvé la répartition révisée des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires dans les *Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2022-2023*<sup>2</sup>.
2. En mars 2023<sup>3</sup>, le Comité financier a autorisé les virements prévus des chapitres 5, 7, 8 et 10 vers les chapitres 1, 2, 3, 4 et 9 du budget, et a noté que les virements prévus entre les chapitres budgétaires s'expliquent par les facteurs suivants: l'appui à apporter aux régions de la FAO afin de renforcer l'exécution au niveau des pays par l'intermédiaire du Fonds multidisciplinaire, et les ajustements à apporter à la planification des activités de la FAO afin de faire face avec souplesse à l'évolution des circonstances externes et aux questions émergentes, tout en atténuant les risques et en réduisant autant que possible les arbitrages nécessaires. Les virements s'expliquent également par les facteurs suivants: l'allocation budgétaire au profit du Bureau de l'Inspecteur général; les dépenses supplémentaires occasionnées par le développement du multilinguisme; l'application progressive du nouveau modèle de recouvrement des coûts; la différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses de personnel effectives au cours de l'exercice biennal.
3. Le présent rapport fait le point sur la prévision d'exécution biennale du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2022-2023 et sur les prévisions de virements entre chapitres budgétaires découlant de la mise en œuvre du Programme de travail 2022-2023.

---

<sup>1</sup> [C 2021/REP, paragraphes 65-70](#), et CR 8/2021.

<sup>2</sup> [CL 168/REP, paragraphes 11 et 12](#).

<sup>3</sup> [CL 172/9](#), paragraphe 26, alinéa b.

### Prévisions concernant l'exécution du budget 2022-2023

4. La colonne c du tableau 1 montre la répartition entre chapitres des ouvertures de crédits nettes pour 2022-2023, approuvée par le Conseil en décembre 2021 et telle que présentée dans les ajustements au PTB 2022-2023. Les colonnes d et e indiquent les prévisions de dépenses et de solde de clôture examinées par le Comité financier en mars 2023. Les colonnes f et g présentent l'actualisation de l'exécution prévue du budget.

**Tableau 1: Prévisions concernant l'exécution du budget 2022-2023, par chapitre (en milliers d'USD)**

Chapitre (a)	Chapitre budgétaire (b)	PTB 2022-2023 (ajusté) (CL 168/3) (c)	Mars 2023 (FC 195/9)		Novembre 2023 (FC 198/5)	
			Dépenses nettes prévues (d)	Excédent/Déficit prévu par rapport aux crédits ouverts (e = c - d)	Dépenses nettes prévues (f)	Excédent/Déficit prévu par rapport aux crédits ouverts (g = c - f)
1	Amélioration de la production	156 438	159 538	(3 100)	159 434	(2 996)
2	Amélioration de la nutrition	129 590	134 346	(4 756)	134 083	(4 493)
3	Amélioration de l'environnement	118 218	119 853	(1 635)	118 661	(443)
4	Amélioration des conditions de vie	123 752	123 989	(237)	123 842	(90)
5	Qualité technique, statistiques, thèmes transversaux et accélérateurs	71 292	64 159	7 133	65 260	6 032
6	Programme de coopération technique	140 788	140 788	0	140 788	0
7	Activités de diffusion	71 189	70 459	730	71 068	121
8	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	35 547	33 630	1 917	34 784	763
9	Gouvernance, contrôle et direction de la FAO	59 419	63 052	(3 633)	65 715	(6 296)
10	Administration efficiente et efficace	62 381	59 400	2 981	55 579	6 802
11	Imprévus	600	0	600	0	600
12	Dépenses d'équipement	14 000	14 000	0	14 000	0
13	Dépenses de sécurité	22 421	22 421	0	22 421	0
<b>Total</b>		<b>1 005 635</b>	<b>1 005 635</b>	<b>0</b>	<b>1 005 635</b>	<b>0</b>

5. Les virements budgétaires prévus concernant les *quatre améliorations* et l'objectif 5 (chapitres 1 à 5) découlent principalement de l'appui aux nouveaux domaines transversaux qui constituent une priorité des programmes dans le cadre du Fonds multidisciplinaire. Pour renforcer la collaboration interdisciplinaire et appuyer collectivement l'exécution des programmes au niveau des pays, le Fonds multidisciplinaire (soit 8,5 millions d'USD), inscrit au budget de l'objectif 5, est alloué aux *quatre améliorations* afin de financer des domaines transversaux catalyseurs et novateurs et de renforcer l'appui au niveau national destiné au bilan commun de pays (BCP) et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

6. Comme cela a été indiqué, les prévisions relatives à l'exécution budgétaire correspondant aux chapitres 1 à 5 tiennent également compte de la planification détaillée des activités, qui a donné lieu au repositionnement de certains coûts – qui ont été attribués aux chapitres budgétaires les plus adaptés. La FAO ajuste ses activités afin de s'adapter à une situation qui évolue, de faire face aux difficultés croissantes liées à la crise alimentaire mondiale et de s'attaquer aux facteurs qui contribuent à cette dernière, notamment la guerre en Ukraine, les autres conflits en cours, le changement climatique/les phénomènes météorologiques extrêmes et le ralentissement économique actuel. Comme indiqué dans le rapport de synthèse de l'examen à mi-parcours de 2022<sup>4</sup>, la FAO est en voie d'apporter la plupart de ses contributions en temps voulu et avec qualité.

7. Le virement prévu vers le chapitre 9 (Gouvernance, surveillance et direction de la FAO) est lié en grande partie à des dépenses supplémentaires visant à satisfaire les exigences accrues s'agissant de la mise en place du cadre stratégique institutionnel pour le multilinguisme approuvé par le Conseil, à l'allocation d'un montant de 0,8 million d'USD au Bureau de l'Inspecteur général afin de soutenir la charge de travail en matière d'enquêtes et de faire en sorte que les parties prenantes de la FAO soient mieux à même de faire part d'allégations, et à la création de l'Unité de protection des données.

8. Il est rappelé que les virements prévus de 0,8 million d'USD depuis le chapitre 8 (Technologies de l'information et de la communication) et de 6,8 millions d'USD depuis le chapitre 10 (Administration) résultent principalement du changement de répartition des sommes recouvrées provenant des projets, compte tenu de l'application progressive du nouveau modèle de recouvrement des coûts.

9. Tous les soldes non utilisés du Programme de coopération technique (chapitre 6), des dépenses d'équipement (chapitre 12) et des dépenses de sécurité (chapitre 13) sont reportés sur l'exercice suivant, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sont donc présentés dans le *tableau 1* comme ayant été totalement dépensés. Il sera fait rapport de l'exécution finale de ces chapitres au Comité financier en mai 2024 dans le cadre des rapports réguliers sur l'exécution du budget, et aux organes directeurs dans le cadre du Rapport sur l'exécution du Programme 2022-2023.

10. Le recouvrement des dépenses selon le modèle de la FAO continue de faire l'objet d'un suivi étroit. Il est rappelé que cette politique révisée vise à garantir que les dépenses de la FAO sont correctement estimées et réparties entre toutes les sources de financement, conformément à la politique en vigueur au sein du système des Nations Unies et aux pratiques encouragées par l'Assemblée générale des Nations Unies<sup>5</sup>. La méthode approuvée relative au classement et à l'estimation des dépenses garantit que les montants imputés reflètent étroitement les dépenses réelles effectuées et permet d'améliorer la transparence, l'équité et la responsabilité vis-à-vis des membres et des partenaires fournisseurs de ressources.

11. La variation des dépenses de personnel est égale à la différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses effectives pendant un exercice biennal. Une variation des dépenses de personnel favorable d'environ 18,0 millions d'USD, déduction faite des variations de change, est prévue pour l'exercice biennal 2022-2023. Celle-ci est principalement due à une réduction des coûts des services actuels des prestations après cessation de service<sup>6</sup>, à une augmentation inférieure au montant inscrit au budget de la rémunération nette des membres du personnel de bureaux décentralisés et de ceux du personnel des services généraux en poste au siège, et à des économies réalisées en raison du report de certains déplacements prévus.

12. La différence entre les dépenses de personnel effectives et prévues est le plus souvent causée par des éléments sur lesquels l'Organisation n'a aucun contrôle, notamment les évaluations actuarielles. La variation est suivie au niveau central et tout excédent ou déficit est réparti à la fin de l'exercice biennal dans les comptes financiers entre tous les programmes en proportion des dépenses de personnel calculées aux taux standard.

---

<sup>4</sup> [PC 135/2-FC 195/8](#).

<sup>5</sup> [Résolution 71/243 de l'Assemblée générale des Nations Unies](#), paragraphe 35.

<sup>6</sup> [FC 195/4](#), *Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2022*.

13. Le crédit budgétaire devrait être intégralement dépensé, mais l'exécution globale du budget et l'exécution par chapitre peuvent encore varier sur certains points, notamment si le pourcentage moyen final des dépenses en euros diffère des hypothèses retenues dans les prévisions.